



Édito

SOMMAIRE

Édito

P. 1

Agenda

P. 2

Vie Associative

P. 3 à 8

► Orientations stratégiques de SNL suite à l'AG du 28 janvier 2012.

► Les GLS : expériences et questionnements.

► Se former : bilan et perspectives.

Pour penser plus loin

P. 9

► Interpellation des candidats à la présidentielle

Dossier

P. 10

► 17ème rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre.

Notes de lecture

P. 11

Brèves

P. 12

Les Groupes Locaux de Solidarité (GLS) premier maillon de la chaîne de solidarité de SNL.

La Fondation

SNL c'est au départ une entreprise volontariste de quelques citoyens, ne comptant que sur leurs ressources propres et celles de leurs amis, afin de mettre à la disposition d'un ménage très démuné le logement qu'ils ont acquis, accompagner ce ménage dans la résolution de ses difficultés pour qu'il accède à un logement social type HLM. Ce projet a fait école et a abouti à la création d'autres groupes de citoyens dans plusieurs communes : les Groupes Locaux de Solidarité (GLS).

Le Groupe Local de Solidarité pourquoi ?

SNL, organisme vivant, s'est développé : les bénévoles, acteurs de proximité, vivant le plus souvent dans la commune où sont implantés les logements, travaillent au sein des Groupes locaux de Solidarité, et sont donc au cœur de la façon dont SNL met en œuvre le « logement d'abord » : ils organisent la collecte de fonds, initient et entretiennent le dialogue avec les partenaires institutionnels (mairies, conseil communal d'action social –le CCAS-, maison des solidarités etc), ils recrutent de nouveaux bénévoles et, avec le travailleur social en charge des familles logées, ils aident ces dernières à « savoir habiter », trouver des repères, créer du lien social avec ce qui est souvent un nouvel environnement. Le responsable du Groupe Local de Solidarité a une charge particulière puisque c'est lui qui anime le groupe de bénévoles dans le respect de chaque personnalité et compétence.

Les salariés dont les compétences professionnelles sont indispensables à SNL, sont aussi des acteurs essentiels de proximité : pas de répondeur, accueil téléphonique assuré par une personne qui oriente et conseille ; pour le travailleur social c'est la visite chez les locataires ; pour l'homme d'entretien c'est la prise en charge des réparations ou amélioration avec toujours le souci d'expliquer un fonctionnement.

L'Assemblée générale de SNL Union du 28 janvier 2012 (cf.p.2 et 3) a réaffirmé les fondamentaux de SNL et mis l'accent sur l'importance des Groupes Locaux de Solidarité. Les trois missions de SNL que sont la création de logement, la création de liens de proximité, le témoignage et l'interpellation se réalisent d'abord dans les groupes locaux. Le projet SNL se réalise d'abord et principalement dans les groupes locaux. Il faut donc renforcer leur vitalité en les aidant à réfléchir sur leur fonctionnement et leurs objectifs ; en clarifiant et renforçant leur gouvernance, en améliorant la formation de leurs membres, en améliorant le soutien aux groupes.

Concrètement en Essonne :

Pour améliorer le soutien aux Groupes Locaux de Solidarité et faciliter les échanges entre le niveau départemental et le niveau local, le CA a décidé que chaque administrateur devait être « référent » d'un ou plusieurs Groupes Locaux de Solidarité.

Compte tenu de l'éclatement géographique de notre département et pour améliorer les échanges entre Groupes Locaux de Solidarité, le CA a suscité la formation « d'intergroupes » (regroupement de plusieurs Groupes Locaux de Solidarité, proches géographiquement). Les ordres du jour de ces réunions s'élaborent en concertation avec les responsables des Groupes Locaux de Solidarité partie prenante et l'administrateur référent. Ces réunions, tout en facilitant la connaissance mutuelle entre les membres des Groupes Locaux de Solidarité, permettent non seulement d'échanger sur des sujets locaux (pratiques d'accompagnement, organisation d'événements comme les goûters, les ateliers manuels, l'arbre de Noël, les spectacles...) mais également de porter les préoccupations et discussions du Conseil d'administration au niveau des Groupes Locaux de Solidarité, Paroles des locataires, collecte de fonds et de recueillir ainsi l'avis des membres des Groupes Locaux de Solidarité sur ces sujets.

Ainsi a été décidée la mise en place d'une visite annuelle systématique des logements afin de prévenir certaines dégradations dans le respect du mode vie de chaque locataire. Un groupe de travail élabore un document d'aide à cette tâche.

De même des formations sont mises en place pour les bénévoles et leurs responsables (cf. p. 7 et 8. l'article de M-F. de Féraudy).

En conclusion

Les Groupes Locaux de Solidarité sont nombreux et dispersés géographiquement ; certains sont dynamiques et autonomes, d'autres ont des difficultés pour se renouveler, voire disparaissent progressivement... Une étape nouvelle est donc urgente et prioritaire pour assurer le maintien et le renouveau des Groupes Locaux de Solidarité existants, en susciter de nouveaux, et assurer ainsi le développement de l'activité géographique de SNL. C'est pourquoi il faut mettre en place une équipe de professionnels salariés de l'Association, pour assurer présence, action et soutien permanents.

Agenda

Avril

Réunion des Intergroupes

Mai

Interpellation des candidats aux élections législatives de juin (voir p. 9)

Juin

Assemblée Générale de SNL Essonne le samedi 2 Juin 2012

Assemblée Générale de SNL Union le samedi 16 Juin 2012

Vie Associative

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE SNL UNION

En janvier 2011, La Lucarne faisait état du lancement des réflexions lancées avec l'aide de l'Association « Le Rameau » pour, au niveau de l'ensemble des SNL, fixer les perspectives et les outils permettant de consolider, développer et adapter le projet SNL.

Des groupes réunissant des membres des SNL départementales (SNL D) ont été constitués pour travailler sur la base des 4 questions :

Quelle stratégie de développement des nouvelles activités à valider ?

Quel modèle économique faut-il repenser ?

Quelle organisation et quelle gouvernance ?

Quelle stratégie d'animation des bénévoles ?

L'attention était notamment attirée sur la mutualisation des moyens, l'essaiage des expériences, la cohérence du projet associatif en laissant la liberté d'action nécessaire au niveau local, la capacité à recruter et fidéliser les bénévoles.

Les travaux se sont déroulés tout au long de l'année 2011.

Enfin le Conseil d'administration de SNL Union a préparé les **résolutions et orientations stratégiques** soumises à l'accord de l'Assemblée générale du 28 janvier 2012¹.

RESOLUTIONS

La première résolution rappelle le **cadre de référence des activités de SNL** (le projet, la charte, le document « Des valeurs en action », la charte « Parole et Positionnement Public »).

SNL Union a la responsabilité de veiller au respect de ce cadre de référence.

La deuxième résolution réaffirme que **la personne du locataire est au cœur du projet de SNL**, tant en ce qui concerne les formes de logement qu'en ce qui concerne l'accompagnement professionnel et l'engagement bénévole.

La troisième résolution rappelle que le projet de SNL repose sur trois missions : **créer des logements, accompagner** (aucun locataire ne doit se trouver isolé), **témoigner et interpeller** (pression de l'opinion publique et volonté politique).

ORIENTATIONS

Ces résolutions sont complétées par cinq orientations stratégiques également soumises à l'approbation de l'AG.

■ **La première orientation** souligne la **priorité donnée à la proximité** : le projet SNL se réalise d'abord et principalement dans les groupes locaux (GLS). Il doit y avoir, partout où c'est nécessaire, des GLS actifs sur les trois piliers du projet. Ces GLS doivent se renouveler régulièrement. Les SNL départementales doivent s'attacher à renforcer cette dynamique d'animation des Groupes (création des

intergroupes comme ceux mis en place dans l'Essonne pour mutualiser les expériences) ; et au niveau de SNL Union, fournir aux groupes locaux les outils permettant de mettre en commun les réflexions concernant la gouvernance des GLS, initier et mutualiser les réflexions et les expériences d'évolution des bonnes pratiques et des modes d'accompagnement bénévole et salarié.

■ **La deuxième orientation** vise le **développement de SNL** : densification dans les départements où SNL est déjà implanté, et implantation dans le Val d'Oise et la Seine-et-Marne où SNL est absent. Dans un premier temps cette implantation pourrait être faite avec l'assistance respective des Yvelines et de l'Essonne².

Ce développement passe aussi :

▶ par le **partenariat** avec d'autres associations à vocation locale ou en établissant des relations coordonnées avec des organismes à vocation régionale,

▶ et la **diversification de nos formes de logement et d'accompagnement** : la création de logements adaptés ou durables pourra se faire pour respecter l'obligation commune que se donnent SNL et le locataire de trouver ou créer ensemble, le moment venu, la solution de logement pérenne.

SNL Union prospectera les opportunités à travers les réseaux régionaux et nationaux de ses partenaires.

■ **La troisième orientation** réaffirme l'organisation décentralisée de SNL en rappelant le principe de subsidiarité.

La subsidiarité est le principe de l'organisation décentralisée de SNL. Selon ce principe :

- ▶ Se fait au niveau des groupes locaux tout ce qui peut s'y faire efficacement.
- ▶ Ce qui ne se fait pas dans les groupes locaux se fait au niveau départemental
- ▶ Sauf si c'est plus efficace au niveau de l'Union et de SNL-Prologues.

Selon ce principe, les missions de SNL sont mises en œuvre à différents niveaux de l'organisation, mais chacun doit tenir compte, en les adaptant au contexte, des décisions communes.

Ainsi la **notoriété** de SNL est de la responsabilité des GLS dans le quartier

ou la commune ; elle est de la responsabilité des départements au niveau départemental, et de la responsabilité de SNL Union auprès des institutionnels.

¹ Selon les statuts les adhérents de SNL Union sont les 5 Associations départementales représentées par leurs Présidents qui ont recueilli au préalable les avis de leur Conseil d'administration. En AG de SNL Union, à laquelle tous les adhérents (bénévoles et salariés) des SNL départementales sont conviés, un « vote d'ambiance », sans valeur statutaire est néanmoins prévu ; 60 bénévoles et salariés étaient présents le 28 janvier.

² En AG une discussion a porté sur une disposition particulière : l'implantation de SNL se fera dans les zones où l'environnement est favorable aux locataires. Il faut entendre une implantation géographique favorable en matière de transports, emplois, etc.

Et de façon générale les mutualisations ne s'exercent pas seulement au niveau fédéral, mais aussi dans un cadre interdépartemental.

■ **La quatrième orientation** concerne les moyens financiers nécessaires pour rétablir durablement l'équilibre des comptes d'exploitation et pour mettre en œuvre le projet dans sa globalité.

SNL Union conserve la priorité à la recherche de subventions publiques nationales et régionales, les SNL départementales au niveau départemental, et les GLS pour les actions de terrains (communes, intercommunalités, etc.).

En complément, SNL Union recherche activement d'autres financements, notamment pour le fonctionnement : reconnaissance de la capacité de SNL à recevoir des fonds, développement de notre offre de produits d'épargne solidaire, partenariat avec les entreprises, etc.

■ Enfin dans sa **cinquième et dernière orientation**, il est affirmé que certains sujets restent à travailler :

Le Conseil d'administration de SNL Union étudiera (faisabilité, conformité à notre cadre de référence, utilité, impact financier possible...) et proposera à l'AG de SNL Union des décisions relatives aux sujets suivants :

- ▶ Opportunité ou non de créer une cotisation d'adhésion à l'association (échéance AG de Juin 2012).
- ▶ Opportunité ou non d'affecter une partie des dons à d'autres objets que le logement (échéance AG de juin 2012).
- ▶ Intérêt d'une structure dédiée au développement et à la gestion de logements durables (échéance AG de juin 2013).
- ▶ Intérêt d'une mise en commun de réflexions visant à optimiser la gestion des ressources humaines bénévoles et salariées au sein du mouvement (échéance AG de juin 2012).

Débat général

▶ plusieurs SNL D ont regretté le manque d'ambition des textes, le caractère « a minima » des résolutions et orientations mises au vote, et ce après un an de travail, en dépit de la qualité de l'analyse. Les points principaux soulignés par les intervenants concernent :

- ▶ la nécessité de la mutualisation et de la mise en commun (« pas seulement des succès, mais aussi des échecs »).
- ▶ l'importance du renouvellement des GLS.
- ▶ le développement de l'appel aux compétences des bénévoles.

Après le vote des 60 salariés et bénévoles présents à l'AG (48 pour, 1 contre et 8 abstentions) les résolutions et orientations sont adoptées par les SNL D membres de SNL Union à l'unanimité moins une abstention (celle de SNL Yvelines).

Programme de mise en œuvre

Il vise en priorité l'identification et la mise en place des actions nécessaires pour rétablir l'équilibre des comptes d'exploitation : amplifier les actions vers les pouvoirs publics, sélectionner un nombre très limité d'approches novatrices à tester, faire connaître les expériences encourageantes

(orientation des dons vers le fonctionnement).

▶ Après analyse des besoins sur quelques exemples significatifs, équiper les GLS pour améliorer leurs conditions de fonctionnement sur leurs différents métiers.

▶ Susciter et gérer des partenariats de développement avec d'autres associations en recherche de MOI.

▶ Pour renforcer le comportement collectif des SNL sur la rénovation, rendre les règles de prises de décision plus souples et engageantes et le suivi de leur exécution plus transparent et interactif.

▶ La préoccupation de faire croître la notoriété de SNL devrait constituer une priorité pour 2012, à la condition que les moyens pour y parvenir soient explicités et compatibles avec les impératifs financiers.

Jean-Claude Jacquin

Informations sur les changements dans la gouvernance de SNL Union adoptés par son Conseil d'Administration.

■ **Démission pour raisons personnelles du Président Bernard Fouquet et du Secrétaire Dominique de la Genardière.**

■ **Election du nouveau Président Etienne Primard.**

■ **Election de Daniel Louppe (Président de SNL-PROLOGUES) au poste de Vice-Président en charge du programme de mise en œuvre des résolutions et orientations adoptées par l'AG.**

■ **Election du nouveau Secrétaire Hervé De Feraudy.**



« PRIORITÉ À LA PROXIMITÉ » : CES INDISPENSABLES GLS...

Comment vivent-ils ? Comment se renouvellent-ils ?

Les quelques exemples qui suivent devraient faire réfléchir nos lecteurs, stimuler les imaginations et les courages, donner envie d'agir :

- ▶ des GLS en plein activité aux Granges-le-Roi, à Saint-Germain-lès-Corbeil - Saint-Pierre-du-Perray - Corbeil,
- ▶ des GLS en croissance à Ste Geneviève-des-Bois, Ris-Orangis, Lardy,
- ▶ un GLS à revivifier à Dourdan.

Les prochains numéros de La Lucarne feront partager d'autres expériences.

AUX GRANGES-LE-ROI : des chocolats...mais pas seulement. « Habiter ne signifie pas seulement être logé »



Aux Granges-le-Roi, 12 logements (5 temporaires et 7 durables), offrent à des locataires secoués par les difficultés de la vie un toit dans des maisons superbement rénovées.

19 familles ont été logées dans les 3 « logements passerelles » livrés en 1996 ; 6 familles ont été logées dans les 2 logements livrés en 2004.

Ainsi 25 familles ont pu espérer reprendre pied dans un logement de droit commun après un accueil de moins de 3 ans en moyenne dans cette « passerelle ».

Les 7 logements durables ont été livrés en 2011. Dany fait le lien entre les familles et SNL

Une petite équipe de 4 bénévoles, dont un « Monsieur bricolage » et la travailleuse sociale, tentent d'être présents et efficaces.

Enfin pour la treizième année le groupe local a organisé pour le compte de SNL Essonne la vente de chocolats, faisant appel à la générosité autant qu'à la gourmandise de tous les GLS : 600 commandes, 1 400 kg de chocolats dont 1 000 kg pour les seules Granges.

Une partie de cette vente a servi à constituer des fonds propres pour construire les 5 logements temporaires « passerelles », le reste a aidé au financement d'autres opérations en Essonne.

Françoise Bassoullet, Dany Aupeix



Le groupe local de SAINT-GERMAIN-lès-CORBEIL, SAINT-PIERRE-DU-PERRAY, CORBEIL

Notre GLS accueille en ce moment 8 familles représentant 12 adultes et 17 jeunes accompagnés par 7 bénévoles coordonnés par une responsable de groupe sous la tutelle d'une travailleuse sociale.

Depuis Mai 2011, grâce à d'autres bénévoles au nombre de 5, nous avons pu mettre en place un atelier créatif avec les jeunes et leurs mamans. La mairie de Saint-Germain-lès-Corbeil nous prête gracieusement une grande salle pour cette activité. Celle-ci a lieu tous les 2 mois le mercredi de 15h à 17h30. Cela permet aux familles de tisser des liens entre elles et de rencontrer de nouveaux bénévoles.

D'autres bénévoles au nombre de 5 collectent, trient meubles, vêtements, vaisselle qui seront répartis à l'arrivée des locataires selon leurs demandes. Cela nous est proposé par de généreux donateurs qui ont eu nos coordonnées par les mairies ou le bouche à oreille qui fonctionne bien aussi. Certains meubles sont remis en état par notre « Bricoleur » dont le travail minutieux est très apprécié.

Tout au long de l'année, nous recevons également des dons de jouets. En Novembre, nous choisissons de les attribuer à chacun des enfants du groupe de manière personnalisée et attentionnée. Les adultes également se voient offrir



un cadeau au cours d'une fête intergroupes que nous organisons vers la mi-décembre depuis 2 ans. C'est un moment particulièrement convivial où locataires et bénévoles se mêlent sans distinction. Joie et bonne humeur sont au rendez-vous autour d'activités ludiques (chants, danses,

musique, pinâta pour cette année !...) et de buffet partagé. Le Noël SNL fait recette dans les cours d'école où les jeunes ne se privent pas d'en parler à leurs copains et enseignants.

La société ATAC (Magasin Simply Market) nous offre l'occasion pendant 1 semaine en Octobre de présenter notre Association à sa clientèle à travers des offres commerciales : sélection d'une trentaine de produits dont l'intégralité du prix est reversée aux 3 associations partenaires. Un chèque de 1007 Euros a été remis à SNL.

Il faut aussi souligner la solidarité entre les associations locales.

Nous remercions bien chaleureusement le théâtre du PAX de Saint-Pierre-du-Perray qui, depuis plusieurs années organise des représentations au profit de SNL et reverse la recette intégrale à notre Association. La dernière en date, dimanche 5 Février avec « Cuisine et dépendances » a permis de récolter la somme de 526 Euros.

■ Suite de la page 5

Avec HIP HOP, l'année dernière, la présidente et professeur de ce cours a pris contact avec SNL. A l'occasion de la fête de fin d'année, elle nous a proposé de faire connaître notre activité associative et a décidé avec son CA de reverser la recette à notre profit (1 euro par participant) Plus de 200 personnes ont participé. Elle a aussi accepté d'intégrer 2 de nos jeunes locataires à titre gracieux dans son cours.

Enfin en 2011, SNL a été reconnue et appelée à participer au démarrage du TELETHON le vendredi 2 Décembre. Après accord des locataires, nous avons préparé notre intervention avec les jeunes (lecture de poèmes, chants). Cela a permis aux parents et enfants de s'ouvrir et défendre une cause autre que celle du logement.

Nous continuons à rechercher d'autres collaborations associatives.

Au plan du fonctionnement interne notre GLS se réunit de façon formelle tous les mois :

1 fois sur 2 avec la travailleuse sociale, 1 fois sur 2 avec les locataires pour échanger sur nos activités puisqu'ils font partie intégrante de notre association, et partager les bonnes nouvelles !..., ce qui permet de faire le point et remonter les informations nécessaires.

Tous les trimestres, nous nous réunissons en intergroupes (Lisses, Ris-Orangis, Villabé, Saint Germain-lès-Corbeil, Saint-Pierre-du-Perray, Corbeil-Essonnes) sur des lieux différents. En Janvier, nous avons organisé une réunion de formation pour tous les nouveaux accompagnateurs qui n'avaient pas pu assister à celle de Marolles-en-Hurepoix. Nous avons invité Marie-Françoise de FERAUDY à nous rejoindre pour cette soirée. Nous nous retrouverons tous en Mai prochain à Lisses.

Enfin nous maintenons un contact régulier avec les Mairies.

Nous participons depuis de nombreuses années aux journées des associations en Septembre. Nous sommes présents au CCAS de Saint-Pierre-du-Perray ainsi qu'au CCAS et à la commission logements de Saint-Germain-lès-Corbeil.

Elodie Fairfort, Nicole Laouenan, Alain Minet

LARDY : UN PROJET PRES DE LA GARE

Il n'y a plus de passage à niveau à la gare de Lardy, la maison du Garde Barrière a brûlé il y a longtemps, SNL vient d'acquérir le terrain pour y construire des logements. À ce jour 5 sont prévus (2 T3, 1 T2, 2 T1).

Mais un terrain ne suffit pas, il faut aussi des sous, et il faut d'abord un Groupe Local. Celui-ci est en cours de création : Samedi 21 janvier, ils sont venus à 10 s'informer sur le projet et envisager la création d'un GLS. Rendez-vous est pris pour poursuivre.

Alors, soyons optimiste : le GLS se crée, les fonds sont trouvés, les plans sont validés, les tracas administratifs sont résolus : la construction peut démarrer au printemps 2013.

Bruno Rouy



A SAINTE GENEVIEVE- DES- BOIS : LE GLS EN FORMATION AURA DE QUOI FAIRE

A partir d'un pavillon des années 30 et d'une boutique attenante, le projet de Sainte Geneviève-des-Bois consiste dans la réhabilitation du pavillon et la construction de deux nouvelles structures. Le tout offrira six logements du T2 au T4 répondant aux nouvelles normes environnementales des bâtiments très basses consommations (BBC). Le terrain est situé en centre ville, à proximité d'un parc très agréable, d'une école primaire et d'un centre commercial.



Sur les six logements, deux feront l'objet d'une convention entre SNL Essonne et Femmes Solidaires, association locale qui se charge de l'accompagnement et du soutien de femmes victimes de violences.

Après plusieurs mois nécessaires pour la préparation et les négociations, les premières études ont démarré en 2008. Le coup de pioche initial a été donné en avril 2011 pour nettoyer les alentours et permettre l'accès des engins de terrassement. Les nouveaux bâtiments se sont rapidement édifiés car la structure en bois est complètement préfabriquée.

Le financement est réalisé, comme dans toutes les opérations de SNL, à partir des fonds propres apportés par les bénévoles, les subventions de l'État, des Collectivités territoriales et de la communauté d'agglomération. Pour cette opération particulière, la fondation Eiffage a apporté un soutien financier conséquent pour l'investissement et pour la création du groupe de bénévoles. Cette coopération a obtenu un des premiers trophées du Mécénat d'Entreprise en récompensant le rapprochement EIFFAGE-SNL. Autre originalité, l'intervention pendant 6 mois d'une entreprise d'insertion pour la réalisation de certains travaux.



Un groupe local de bénévoles est en création, avec le soutien de ses futurs voisins, dont celui très présent de Saint-Michel-sur-Orge. Une première réunion publique de mobilisation a eu lieu le 17 janvier 2012. Les premiers contacts sont établis. Les premiers locataires quant à eux, pourraient entrer dans leur logement au début du deuxième semestre 2012.

Jean-François Logié



A RIS-ORANGIS, UN GROUPE DE BENEVOLES RENOUVELE.

Témoignage d'Hubert de Crécy :

« Longtemps je me suis dit qu'Etienne Primard était un chic type... Lorsque le maire de Ris-Orangis m'a contacté pour reprendre le pavillon Rebouh, un pavillon transformé en unité de vie pour 4 familles, je me suis rapproché de SNL et c'est bien de sa faute à Etienne...

Entre autres engagements, j'étais impliqué depuis longtemps dans le fonctionnement de « Ris Entraide », un projet municipal associant des bénévoles et des salariés. Le projet Rebouh permit de créer quatre logements, ainsi que, dans le garage aménagé du pavillon, un bureau pour l'équipe de travailleurs sociaux. La présence sur ce site des salariés SNL, me libéra et je pus ainsi participer aux réunions de Marolles).

Mais, je restais quasiment seul bénévole à Ris, malgré des campagnes d'appel aux dons. En 2009, par exemple, la paroisse de Ris-Orangis nous avait attribué la recette de son marché de Noël. L'action de SNL n'était donc pas inconnue auprès de certains militants. Travaillant à la Défense, je n'avais guère de temps libre, d'autant plus que j'engageais alors la formation de mandataire judiciaire pour la protection des majeurs. J'acceptai alors un contrat de préretraite qui me permit de suivre le second chantier, celui de la rue Robida qui appartenait à la ville. Et puis, les contingences administratives, m'obligèrent à exercer ma nouvelle activité en province. A un an de la livraison de cette nouvelle maison pour 3 familles, il n'y avait plus d'autre choix que de trouver des remplaçants. Dans ma tête, c'était clair depuis longtemps.

A ce moment, mes engagements, précédemment évoqués, ont été précieux. Un courrier aux donateurs, amis sensibles



au problème du logement a été expédié à chacun. Une première réunion d'information a réuni certains de nos amis aux convictions fortes : Isabelle et Benoit, un couple d'agronomes actifs, Laurent, jeune père cheminot et sportif, Jean-Claude, un grand-père « de choc », et Sylvie, une dame en recherche de travail. Le président et le directeur de SNL-Essonne se sont déplacés. Tranquillement et en toute clarté, ils ont présenté les buts de l'association et la place à la fois précise et ouverte de chaque bénévole dans le projet Robida. Chacun a posé ses questions. Certains sont repartis avec des questions auxquelles eux seuls pouvaient répondre. Les réunions suivantes se sont déroulées dans les bureaux de SNL à Ris. Les bénévoles ont rencontré les habitants du pavillon Rebouh. Jean-Claude a recruté son ami Jean-Marc qui travaille au Syndicat des eaux. Et progressivement, je me suis retiré de l'équipe.

Simultanément, la construction-réhabilitation du pavillon Robida avançait avec le suivi du chantier, les rencontres avec l'architecte et les futurs habitants. Toutes choses qui ont donné forme à l'engagement des nouveaux bénévoles, en particulier le jardin. En décembre dernier, ils ont installé un abri de jardin. Mais j'ai oublié de vous raconter la particularité du jardin ! Le contrat moral engage SNL à poursuivre la culture des herbes aromatiques, comme le faisait M. Herem. Bien connu au marché de Ris, ce monsieur récemment décédé, occupait la vieille maison et vivait de la vente de ses plantes. L'orientation du jardin va sans doute évoluer car l'idée était de sauvegarder le complément de revenus que se faisait M Herem. Une option culture potagère pour les résidents devrait pouvoir s'envisager.➤➤

Isabelle et Benoit :

Pourquoi avons-nous accepté de devenir bénévoles ?

C'est la proximité de la maison de la rue Robida, et d'avoir connu son ancien occupant qui nous a sensibilisés. Hubert nous relançait très régulièrement, mais nous avions d'autres engagements. La perspective de son départ nous a bousculés. Aujourd'hui, ce qui nous motive, c'est le regard de fierté retrouvée d'un locataire qui a pu aménager son espace grâce aux meubles du groupe de Saint Germain (merci à tout le travail qu'ils font !), la confiance d'une autre qui me raconte leur itinéraire de galère pour le logement, le temps d'une visite des principaux lieux de la ville en poussant la poussette du bébé, la joie d'un couple abasourdi de trouver un toit après des nuits dans un camion ou à l'hôtel et la simplicité de la dame qui me tape dans le dos « oui, on va s'en sortir ». Oui, cela donne du sens à tous les autres aspects de cet engagement.

Jean-Marc :

Je tire les enseignements suivants (pour d'autres groupes ?) :

- organiser une rencontre avec les Directeur et Président de SNL permet d'aller au delà du simple relationnel d'amis et donne force à un projet et à une demande.
- la fin de construction de Robida est une transition motivante pour des nouveaux ; elle leur permet de mesurer l'efficacité et la force de SNL (3 nouveaux logements ce n'est pas rien !) et de se projeter sur des actions nouvelles à créer (accueil de nouveaux, aménagement jardins, finitions construction), d'où la nécessité d'une certaine organisation, et d'une communication entre nous active.

S'il n'y avait eu « que » les 4 logements existants, nous aurions peut-être eu plus de mal à nous insérer dans une organisation déjà en place avec ses habitudes (locataires en place, travailleurs sociaux rodés...)

UNE URGENCE A DOURDAN : UN GLS A REVIVIFIER !

« Ranimer » un groupe n'est pas toujours chose aisée, c'est le travail engagé à Dourdan (24 familles logées de façon temporaire ou durable) avec l'aide du travailleur social et de l'hôte de la pension de famille.

Le GLS s'est terriblement réduit et les effets de cette absence se sont fait douloureusement sentir.

Pour motiver de nouveaux bénévoles, en plus de notre présence au forum des associations, nous avons participé à la Semaine Internationale de la Solidarité, et grâce à « l'hospitalité » de la



pension de famille, organisé un goûter avant les fêtes de fin d'année et partagé une galette.

D'autres activités sont envisagées (travaux manuels pour les enfants et/ou pour les grands) ; elles seront organisées en fonction des souhaits des locataires. Ces perspectives devraient mobiliser les énergies d'un bénévolat local : la proximité est un des principes essentiels de SNL.

Chantal Pernargear

SE FORMER : BILAN ET PERSPECTIVES

Selon le Conseil Économique et Social, «est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial

Malgré les difficultés budgétaires, SNL Essonne a choisi ces dernières années d'inscrire la formation des bénévoles dans ses priorités.

Lorsqu'un nouveau bénévole démarre à SNL, dans un groupe local, il se pose très vite la question : Pour y faire quoi ? Comment ça marche ? Qu'est-ce que je peux y apporter ? Il participe à une réunion, puis une autre, et souvent il a bien du mal à décrypter, à comprendre ce qui se dit.

Et pour un « moins nouveau », le besoin de prendre du recul par rapport à son action, en particulier auprès des familles, de comprendre comment et pourquoi l'association évolue, l'envie d'évoluer soi-même dans son rôle de bénévole, se font se sentir.

La commission formation¹ essaie de répondre à ces demandes et de faire exprimer des besoins. Les formations sont de types différents (information, réflexion, ouverture, analyse de pratique, méthodologie, certaines plus axées sur notre rôle d'accompagnateurs, d'autres sur notre rôle de responsable de groupe...) et sont animées soit par des professionnels spécialisés soit en interne. Elles sont toujours en prise avec notre expérience.

Une formation est à la fois au service de la personne, du projet associatif et de l'intérêt général.

Participer à une formation est toujours, au dire des participants, un enrichissement. C'est un moment d'écoute et de partage de nos expériences, de nos interrogations, de nos attentes. Elles ont la plupart du temps un aspect convivial.

En décembre dernier a eu lieu **une rencontre «Bienvenue» pour les nouveaux**, avec une présentation de l'association : Pourquoi ? Pour qui ? Comment ça marche ? Les douze «nouveaux» venant de neuf groupes différents ont particulièrement apprécié les témoignages de plusieurs «anciens» concrétisant la présentation plus générale. Une présentation de ce type peut être refaite facilement, là où le besoin s'en fait sentir, avec le support du diaporama. Une séance a eu lieu en janvier à Saint-Pierre-du-Perray, une autre se fera prochainement à Lardy.



**«FORMER LES HOMMES, CE N'EST PAS REMPLIR UN VASE, C'EST ALLUMER UN FEU»
(Aristophane)**

Etienne Primard, l'un des deux fondateurs de SNL,

nous a permis **d'aller plus loin dans la connaissance de SNL**, le 13 janvier. Les principes de base sont toujours bons à réentendre - se regrouper et agir ensemble - se lancer dans l'aventure du don (en temps, en argent et en partage de pouvoir) et tenir ses engagements (humains et financiers). Etienne nous a permis de mieux comprendre le financement d'un logement et la part très importante des loyers dans le financement du fonctionnement de l'association. Nous étions une trentaine de personnes, bénévoles et salariés ; on a craint que la salle de Marolles soit trop petite !

Un besoin se fait sentir actuellement, comme dans la plupart des autres associations de solidarités, **sur le soutien aux responsables des groupes locaux.**

En effet, l'un ou l'autre peut accepter le rôle de responsable de groupe, sans savoir en quoi il consiste, sans connaître la motivation des bénévoles de son groupe, sans avoir beaucoup de lien avec le siège de l'association.

De plus il est fortement souhaitable que les responsables tournent régulièrement, pour apporter au groupe un souffle nouveau.

Une rencontre-formation a été prévue dans ce sens un samedi de mars.

D'autres types de formation ont été proposés, il y a quelques années : elles nous ont permis de mieux comprendre les familles que nous logeons :

► une formation sur les **différences culturelles²** ; certains d'entre nous ont manifesté le désir de poursuivre sur ce thème.

► ou encore une formation sur **« comment accompagner une personne vers la santé »³.**

D'autres demandes apparaissent : « mieux définir le rôle du bénévole », voire rédiger « une charte du bénévole à SNL ».

1 La Commission Formation : Emmanuel de Chambost, Marie-Françoise de Feraudy, Etienne Primard, Pierre Prousteau, Bruno Rouy.

2 Différences culturelles mode d'emploi, de Clair Michalon, Edition Sépia (2000).

3 «Du Je au Nous, construire notre humanité», de P. Lefèvre, Editions Chroniques Sociales, collection comprendre les personnes (159 p.), livre dans lequel sont indiquées des pistes d'évaluation de nos pratiques.

« Mieux vivre nos désirs », de P. Lefèvre, Editions Chroniques sociales Lire aussi le rapport de la Fondation Abbé Pierre (voir aussi page 10).

SE FORMER : BILAN ET PERSPECTIVES

■ Suite de la page 7

Un besoin plus spécifique concerne les bénévoles accompagnateurs des familles logées. L'accompagnement est un «métier», parfois difficile, mais combien enrichissant, auquel on n'est pas toujours préparé et pour lequel il est particulièrement nécessaire de prendre du recul. Certes un travailleur social assure l'accompagnement social lié au logement, mais se pose fréquemment la question de la place du bénévole, des limites de son accompagnement.

Deux types de formation ont lieu :

► celles d'une ou deux journées, animées par un professionnel, sur le thème «Accueillir et Ecouter», les deux maîtres mots de l'accompagnement.

► celles appelées «analyse de pratiques», qui sont des échanges sur nos expériences d'accompagnement. La dernière a eu lieu le 2 février.

Les témoignages des participants sont éloquentes :

« La richesse de l'échange sur nos pratiques, l'analyse de la relation qui se joue entre bénévole et famille donnent une base pour aborder divers types de situations».

«j'ai compris qu'il ne fallait pas tellement chercher à «faire», mais plutôt à «être et «être vrai».

Certes, participer à une formation est toujours un investissement, une réunion de plus, un déplacement de plus.

Nous en sommes conscients, d'autant que l'Essonne est grande. Se pose toujours la question du lieu des rencontres (Marolles ou ?), du jour (semaine ou samedi ?), de l'heure (journée ou soirée ?).

Mais il est sûr que c'est un investissement pour «allumer un feu». Et je peux vous dire que toutes ces dernières rencontres, ce fût un plaisir pour moi de vous accueillir et d'essayer que chacun trouve sa place et soit à l'aise.

M-F de Feraudy

NB : Si vous avez des idées de formations et de noms d'intervenants, merci de me le faire savoir.



Pour penser plus loin

SNL interpelle les candidats aux élections législatives

L'appel suivant vient d'être diffusé à l'ensemble des GLS des 5 SNL D :

« Les Elections Législatives de Juin 2012 vont permettre à tous ceux qui y participent de mettre en œuvre l'une des 3 missions que comporte le projet associatif SNL et qui a été réaffirmée le 28 Janvier par le vote d'une résolution d'orientation pour les 5 années à venir :
Pour résoudre le mal logement, un effort considérable de construction de logements accessibles en loyers et charges est nécessaire. Il suppose pression de l'opinion publique et volonté politique.

Notre connaissance de terrain et notre action légitiment SNL pour témoigner et interpeller :

■ **Témoigner** pour développer la prise de conscience du mal logement, susciter la solidarité et engager chaque citoyen à la responsabilité. ;

■ **Interpeller** les élus pour peser sur les pouvoirs politiques de la commune jusqu'à l'Etat.

SNL Union considère que les GLS sont les mieux placés pour interpeller les candidats aux législatives, quand bien même ceux-ci sont appelés à élaborer et mettre en œuvre une politique nationale du logement.

Vous aurez donc l'occasion d'entrer en contact sous les formes que vous jugerez adaptées à vos possibilités (lettre, entretien, participation aux réunions électorales) avec les différents candidats de la circonscription où se trouve votre GLS. Si plusieurs GLS se trouvent sur celle-ci, une démarche commune renforcera le poids de votre interpellation.

Vous trouverez en PJ différents supports destinés à préparer votre démarche avec des éléments plus généraux si vous souhaitez élargir votre intervention au delà des problèmes locaux de mal-logement qui vous tiennent à cœur.

D'autres éléments figureront également sur le Site.

Restant à votre disposition,

Le Groupe de Travail Parole et Positionnement Public de SNL Union »



Illustration : Léonor Pardon

Propositions extraites de l'argumentaire

1) Revaloriser les aides à la personne (APL) et les indexer sur l'évolution des loyers

■ L'APL est cruciale :

■ pour les personnes en situation précaire pour préserver leur capacité à payer régulièrement un loyer et se préparer à l'accession à un logement durable

■ pour la capacité des associations comme SNL à créer des logements d'insertion

2) Mobiliser les maires et divers élus locaux pour qu'ils usent de leurs droits de préemption pour mettre à la disposition des associations comme SNL des opportunités de logement bien insérés dans le tissu urbain (anciens locaux à usage public désaffectés à prix plus bas que ceux du marché ou bâtiments dégradés proposés avec des baux à réhabilitation)

3) Stopper les déconventionnements (pratiqués par certains bailleurs) de logements sociaux transférés par vente à leurs occupants dans le secteur privé

4) Faire respecter les obligations de la loi SRU (20% de logements sociaux dans les communes de plus de 3500 habitants) non seulement par un alourdissement des sanctions mais par des avantages financiers pour les communes solidaires qui dépassent ces objectifs)

5) Encourager les logements sociaux accessibles aux plus démunis PLUS et surtout PLAI

6) Donner aux Plans Locaux d'Urbanisme une réelle responsabilité dans la prévision des programmes de logement social

7) Encourager le secteur privé (fiscalité et intermédiation locative) à louer à des prix inférieurs à ceux du marché.

Le 17^e rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre

En vingt ans d'existence, la Fondation Abbé Pierre n'avait jamais fait état d'une situation de mal-logement aussi dégradée. Son 17^e rapport annuel, publié le 1^{er} février, dévoile des chiffres alarmants : 10 millions de français sont touchés de près ou de loin par la crise du logement, dont 3,6 millions mal logés. Ces chiffres sont le reflet d'une situation qui empire depuis une dizaine d'années, à la faveur de l'évolution à la hausse des prix de l'immobilier et d'une crise financière qui a eu un effet accélérateur. Le mal-logement touche aujourd'hui les classes moyennes ou intermédiaires, autrefois préservées, et désormais « trop riches pour bénéficier d'aides ou d'un logement social, mais trop pauvres pour supporter sans dommage le coût d'un logement privé ».

L'absence de logement personnel et les mauvaises conditions d'habitat ne sont donc plus les seules problématiques en jeu. Elles se sont élargies aux difficultés d'accès et de maintien au logement ainsi qu'au blocage de la mobilité résidentielle. Les ménages, fragilisés par la crise, se retrouvent dans l'obligation de réduire leurs dépenses de santé ou d'alimentation pour continuer à se loger. Selon la fondation, « un problème de logement n'est plus seulement une question de logement » mais un problème de société, révélateur des inégalités et frein à l'ascension sociale.

Le rapport de l'organisation pointe du doigt la responsabilité de l'Etat, qui croit à tort aux « vertus régulatrices du marché ». Cette « croyance excessive » a au contraire favorisé la flambée des prix de l'immobilier et des loyers, dont l'encadrement est désormais plus que nécessaire. Le rapport regrette également que l'action du gouvernement se concentre sur les plus défavorisés, laissant le soin aux collectivités locales de prendre en charge le reste de la population, mais sans leur en donner les moyens nécessaires.

Le logement entre progressivement dans les programmes des candidats à la présidentielle. Mais pas assez, selon Christophe Robert, Délégué général adjoint de la fondation Abbé Pierre, pour qui « la volonté politique manque ». En cette année électorale, la fondation a voulu frapper fort et accompagne son rapport d'un « contrat social pour une nouvelle politique de logement » destiné aux candidats où ils pourront retrouver toute une série de propositions. Alors que le logement figure, avec l'emploi, parmi les préoccupations majeures des Français, les candidats à la présidentielle ont été encouragés à signer le document et à s'engager à mettre en œuvre ces propositions s'ils sont élus.

Note de lecture du rapport FAP

Aucun des intervenants - dont le Secrétaire d'Etat au logement Benoist Apparu et Henri Guaino (la « plume » de Nicolas Sarkozy) - présents à la journée de présentation du 1^{er} février dernier, n'a contesté le résultat de ce travail qui a mobilisé des experts et des contributeurs dont la liste en première page impressionne.

Les titres des chapitres sont incisifs :

Par exemple, chapitre 2 : « Depuis longtemps, des choix politiques pour le logement ni justes, ni solidaires ».

Le centre de l'ouvrage aux pages bleutées, comporte une série de tableaux analysés qui montrent l'évolution de certains phénomènes au cours des 10 ou parfois 20 dernières années. Au hasard : le tableau 7 intitulé « Logements subventionnés dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne » montre qu'après une baisse du taux de réalisations en 2006 et à un degré moindre en 2007, « la lutte contre l'habitat indigne

a connu une montée en charge significative au cours des dernières années et une mobilisation accrue de différents acteurs (...). L'intervention reste en revanche peu efficace, voire inexistante, là où aucun dispositif interministériel et partenarial avec les acteurs locaux n'a été mis en place. Intéressant, non ?

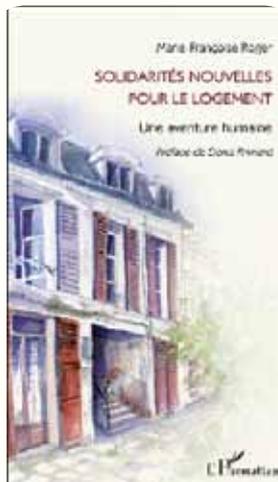
En dernière partie quatre « axes d'intervention » sont proposés avec des encadrés montrant ce qui a déjà été réalisé à l'étranger et en France.

Le rapport complet est disponible sur <http://www.fondation-abbé-pierre.fr>

Françoise Bastien

Notes de lecture

A lire



Marie-Françoise Roger, «Solidarités nouvelles pour le logement, Une aventure humaine»
Préface de Denis Primard,
L'Harmattan, 2011, 199 pages.

Voici un livre un peu touffu mais très alerte qui retrace la préhistoire et l'histoire de SNL jusqu'à une date très récente.

Il est passionnant de comprendre comment un homme de conviction, d'action et...d'autorité, Eugène Primard, le père du Président actuel de SNL Union, a entraîné sa nombreuse famille à la ferme du Rotoir, hameau près de Boissy-le-Sec, dans la « rupture avec le désordre établi » prônée par Emmanuel Mounier.

On lit avec le plus grand intérêt les pages consacrées au bouillonnement intellectuel des années 30, notamment chez les catholiques, après la crise de 1929, aux choix de vie radicaux d'Eugène et, bien évidemment de son épouse Marguerite : même salaire pour tous ceux qui travaillent dans les trois entreprises communautaires, accueil sans restriction de qui se présente : pédagogues en mal d'expériences nouvelles, moine bénédictin, musicienne, personnes en recherche de renouvellement personnel, mais aussi personnes démunies de tout. Les enfants des familles qui travaillent là ne vont pas à l'école mais apprennent à penser, à sentir, bref, à vivre, sur place, avec leur tête et des livres sans doute, mais aussi avec leurs mains, et en plus, ils s'amuse bien.

Le livre tente de montrer comment à la génération suivante les derniers des neuf enfants Primard, Denis et Etienne, ont avec leurs femmes Brigitte et Françoise, prolongé librement les choix paternels, chacun à leur façon dans leur vie familiale et professionnelle.

Ainsi est né Solidarités Nouvelles pour le Logement à Paris et en Essonne, entreprise volontariste de quelques individus, ne comptant que sur leurs ressources propres et celles de leurs amis. Du fait de leurs contacts quotidiens avec la nature et la matière, celle dont on fait les maisons, ils n'avaient qu'un lointain rapport avec leurs contemporains soixante-huitards, souvent – mais pas toujours- velléitaires et bavards (songeons aux beaux films de Christian Rouaud consacrés aux « Lip » et aux paysans du Larzac, ce dernier récemment primé aux Césars).

L'auteure procède ensuite par coups de projecteurs sur telle personnalité, bénévole, locataire, travailleur social, telle réalisation, telle difficulté dans l'accompagnement, le financement, les relations avec les institutions : que de réalités différentes parmi les SNL départementales !

Bien des membres de l'association ne connaissent sans doute pas l'histoire de la famille Primard : les engagements sociaux, philosophiques, politiques des adhérents à SNL sont divers, voire opposés mais tous sont mobilisés par une même tâche : faire son possible pour que chacun en France habite décemment et dignement. C'est ce que suggère ce livre foisonnant, sérieux, et sans doute discutable ici ou là. Des photos et des notes explicatives judicieuses (les sigles !) contribuent à la qualité de l'ouvrage.

Françoise Bastien.

A lire aussi

Le numéro de janvier 2012 de la revue Esprit est consacré au logement au cœur de la crise actuelle

« Aux Etats-Unis comme en Europe une politique du logement devenue illisible »

La lecture du sommaire qui comporte un résumé de chaque article est séduisante : les auteurs des contributions invitent à dépasser les simples constats, le « ressenti », et insistent sur la complexité des rapports qui lient le problème du logement avec le contexte politique, économique (la financiarisation de l'immobilier, les restrictions budgétaires), les politiques sociales et urbaines et même le droit immobilier très fluctuant.

Malgré une tonalité générale assez pessimiste, les auteurs ont la volonté de présenter des perspectives et des propositions positives.

<http://www.esprit.presse.fr/>

Françoise Bastien

ESPRIT

Le logement au cœur de la crise

*Le mal-logement, au-delà de l'argent
Immobilier et les transformations de la finance
Pour l'habitat, renouveler la politique urbaine
B. Gilson, T. Delavand, P. Davich-Begon, S. Frigolani,
F. Merson, F. Tappi-Chaudet, V. Bernard, C. Robert, C. Taffin*



*Le devenir tribal du monde ?
Gabriel Mattio-Gau
Violence et cinéma : de Taxi Driver à Drive
L'élection présidentielle à l'ombre de la crise européenne
Pierre-François Guéhen
Le respect des victimes,
un fonds de commerce pour les présidentielles ?*

Assemblée Générale - 2 juin 2012

Notre AG aura lieu le 2 Juin 2012 à Bures-sur-Yvette. Notre Conseil d'administration y sera renouvelé.

Nous faisons appel à de nouvelles candidatures, en particulier féminines pour que notre Conseil tende vers la parité.

Faire un don, un prêt

Mlle, Mme, M. :
Entreprise :
Domicilié(e) à :
Tél. et/ou mail :
Souhaite :

- ▶ Donner la somme de :
(les dons peuvent être mensualisés)
- ▶ Prêter la somme de :
(Sans intérêt. Minimum 500 € sur 3 ans, éventuellement récupérables sur simple demande)

NB : un reçu fiscal est remis à chaque donateur ; un contrat est signé pour les prêts, les logements, les terrains, les legs.

Autorisation de Prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le recouvreur désigné ci-dessous. En cas de litige, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte et réglerai directement le différend avec le créancier.

Nom, prénom et adresse du débiteur

Nom et adresse du créancier

Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne
24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix
N° National d'émetteur : 43 27 96

Date et Signature :

Nom et adresse postale de l'établissement (Joindre un RIB)

Compte à débiter

Etabl. Guichet
N° de Compte Clé RIB

Le Livret AGIR du Crédit coopératif

Le livret AGIR permet aux particuliers d'épargner sans risque jusqu'à 15 300 euros. Le capital est garanti et bénéficie d'une rémunération. Il permet de reverser automatiquement la moitié de ses intérêts à SNL.

La moitié reversée à SNL, est considérée comme un don de l'épargnant. Elle donne donc lieu, à une déduction fiscale de 75% de son montant (66% à partir de 513 € de don). C'est ainsi que la rentabilité finale du Livret Agir est, pour l'épargnant, quasi identique à celle du Livret A.

En 2011, le Livret Agir va permettre de faire bénéficier SNL d'environ 30 000 € de dons. L'objectif est d'atteindre ou dépasser 100 000 € de dons annuels pour SNL en 2012.

Pour souscrire rendez-vous sur le site du Crédit Coopératif www.credit-cooperatif.coop rubrique produits éthiques et solidaires

Le Livret Agir SNL, est un placement sûr, dont la rentabilité est garantie, dont l'utilité sociale est maximale. Donnons du sens à notre épargne avec SNL....et faisons le savoir autour de nous.



Retrouvez toute l'actualité de SNL Essonne sur www.snl-essonne.org
et l'actualité de SNL Union sur www.snl-union.org . Rejoignez SNL sur Facebook et ReWorld

La Lucarne - Journal de Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne

Directeur de la publication : Gilles Ruaud - Rédacteur en Chef : Jean-Claude Jacquin

Comité de rédaction permanent : Françoise Bastien, Yves Droulers, Jean-Claude Jacquin.

Ont participé à ce numéro : Dany Aupeix, Françoise Bassoullet, Françoise Bastien, Hubert de Crécy, Yves Droulers, Elodie Fairfort, Marie Françoise de Féraud, Jean-Claude Jacquin, Nicole Laouenan, Jean-François Logié, Alain Minet, Chantal Penarguear, Bruno Rouy.

Maquette : Marie-Aude Vigneron. Illustrations : Romain Barrier, Léonor Pardon.

Tirage : 3 000 exemplaires / Imprimé par Imprimerie Grenier - 115 Avenue Raspail 94250 Gentilly

Édition Avril 2012/ Dépôt légal en cours / ISSN en cours

Bureaux : SNL Essonne - 24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix Tél. : 01 69 58 77 58

Courriel : snl-essonne@snl-essonne.org

www.snl-essonne.org